



Adjoint.e au responsable du Pôle Evaluation (F/H)

NATURE DU POSTE

Poste adjoint.e au responsable du Pôle Evaluation (H/F)

Cadre d'emploi : Cadre de santé/IPA – Catégorie A

Contrat GIP

Temps plein

Lieu de travail : MDPH 75 - 69 rue de la Victoire - 75009 PARIS

Prise de poste prévue : dès que possible

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

La MDPH est le guichet unique et le centre ressources pour les Parisiennes et Parisiens en situation de handicap. Elle assure les missions d'information, d'accueil, d'évaluation des besoins de compensation, d'attribution des prestations, d'orientation scolaire, médico-sociale ou professionnelle. Près de 200 000 Parisiens et Parisiennes ont un droit ouvert à la MDPH de Paris.

La MDPH compte près de 160 agents et agentes réparties en 3 pôles (Pôle Accueils et Communication, Pôle Instruction des Droits et le Pôle Evaluation) et une administration générale.

Le Pôle Accueils et Communication (PAC) a comme mission principale d'informer, de simplifier et d'accompagner le parcours de l'utilisateur pour lui faciliter l'accès aux droits. Il regroupe une vingtaine d'agents et d'agentes répartis entre les services accueils, numérisation et le centre ressources.

Le Pôle Instruction des Droits (PID) vérifie que les dossiers adressés à la MDPH sont complets et recevables administrativement et assure le suivi administratif des demandes et des courriers des usagers. Il prépare les réunions de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

DESCRIPTION DU POLE EVALUATION

Le Pôle Évaluation (PE) assure l'évaluation des besoins de compensation des personnes en situation de handicap, dans le respect de leur projet de vie, et élabore les propositions de réponses en fonction des critères réglementaires en vigueur.

Ce pôle est composé de plusieurs unités correspondant à différentes thématiques : enfants, jeunes et scolarisation, formation et insertion professionnelle, orientation et parcours, prestation de compensation du handicap, médicale.

Le PE est composé d'agent.e.s aux métiers et compétences très diversifiées : médecins, infirmiers, psychologues, ergothérapeutes, assistants de services sociaux, enseignants ..

MISSIONS

En tant qu'adjoint, vous pilotez en propre :

- La sécurisation de l'activité de différentes unités via des outils de pilotage : priorisation de l'activité et organisation du travail des équipes
- L'expression des besoins du PE auprès du Service information et communication : tableaux de bords, requêtes, circuits des logiciels métiers tout en veillant à la bonne appropriation par les agents des nouveaux process liés à l'évolution des logiciels métiers.
- L'harmonisation des pratiques d'évaluation et à l'application des référentiels en vous appuyant sur le guide barème pour l'évaluation des déficiences et incapacité des personnes handicapées
- La veille juridique et êtes garant de l'application des évolutions législatives et réglementaires
- Des projets stratégiques et impactant le fonctionnement du Pôle et plus largement l'ensemble des unités de la MDPH :

A ce titre :

- Vous participez à l'équipe projet visant à la mise en place d'entretiens d'évaluation AAH 2/RSDAE et assurez le recrutement des agents ainsi que la sécurisation des évaluations
- Concernant la réduction des délais de traitement des dossiers : vous contribuez à la réflexion et à la mise en œuvre de mesures visant à la transformation des pratiques
- La coordination, en lien avec le PID, du bon déroulement des CDAPH (Auditions, fiches de présentation individuelles etc)
- Enfin, en termes de ressources humaines, vous avez autorité hiérarchique sur l'Unité médicale.

A noter que vos missions seront susceptibles au regard de nouvelles modalités d'organisation et de pilotage qui pourraient être envisagées au sein des unités.

Vous suppléerez en cas d'absence ou d'empêchement, la responsable du Pôle Evaluation.

A ce titre, vous participez sous son autorité à :

- L'encadrement du Pôle (environ 80 personnes) et à la gestion RH des équipes : participation aux recrutements, identifications des besoins de formations et à l'accompagnement au changement des équipes.
- L'animation du collectif du Pôle Evaluation au travers notamment des réunions de Coordonnatrices, réunions de pôle, organisation de temps collectifs au sein de chaque unité
- Un travail coordonné et étroit avec la direction, les autres pôles de la MDPH, le service juridique, le service information et communication

En cas d'absence de la responsable du pôle, vous aurez la charge d'assurer la continuité du fonctionnement du pôle au travers notamment :

- L'autorité hiérarchique et fonctionnelle des agents du Pôle Evaluation
- La représentation du PE dans le cadre des partenariats avec : le Service public de l'Emploi, l'Education Nationale, l'Agence Régionale de Santé, la Ville de Paris, les ESMS, la CPAM ...
- Le suivi des situations signalées

PROFIL

Connaissances

- Du tissu médico-social, sanitaire, social intervenant dans la prise en charge des personnes en situation de handicap (connaissance souhaitée mais non obligatoire concernant le champ médico-social et social)
- De la législation et de la réglementation concernant le champ du handicap
- Connaissance des droits des personnes, de la déontologie et du secret professionnel
- Du public en situation de handicap (connaissance souhaitée)

Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel)

Savoir-faire :

- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Appétence pour le travail en mode projet
- Savoir planifier et mesurer les objectifs des équipes
- Faire preuve de rigueur et de discrétion
- Faire preuve d'autonomie et d'esprit d'initiative
- Goût du travail en équipe et intérêt pour la pluri et l'interdisciplinarité
- Capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction
- Dynamisme et créativité
- Sens des relations humaines

AVANTAGES

- Formation interne assurée lors de la prise de poste, sur les aspects métiers (prestations, procédures, etc...) et sur le système d'information commun (logiciel spécifique SIMPHONI) et la gestion électronique des documents (GED)
- 25 jours de congés annuels + 24 jours de RTT (au prorata de la présence et de la quotité de travail)
- Télétravail possible à hauteur de 1 jour au bout de 3 mois de service puis un 2^{ème} jour au bout de 6 mois
- Horaires flexibles avec des plages fixes
- Remboursement des abonnements de transport domicile-travail à hauteur de 75%
- Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne-Temps
- Restauration collective au sein d'un restaurant d'entreprise à proximité de la MDPH

CONTACT

Envoyer **CV et lettre de motivation** par mail servicerh@mdph.paris.fr

La MDPH accompagne les agentes et agents en situation de handicap. Elle met en place des aménagements à toutes les étapes de leur carrière et quelles que soient les particularités de leur poste.